

Sport-études : comparaison des caractéristiques motivationnelles et des relations sociales des élèves sportifs et de leurs condisciples

M. Cloes, V. Schelings, M. Ledent & M. Piéron

Université de Liège, Liège, Belgique

Le sport-études a été créé afin de permettre aux jeunes ayant de bonnes dispositions sportives de les développer dans le cadre d'un programme intégré à leur formation scolaire. Si les modalités pratiques diffèrent largement d'une structure à l'autre selon la législation en vigueur, les sportifs sont inévitablement confrontés à des problèmes communs. Bizarrement, peu d'études semblent s'y être intéressées. Par ailleurs, les élèves qui partagent la formation scolaire des sportifs constituent un groupe auquel il n'est jamais fait référence.

Dans cette recherche, nous avons analysé plusieurs variables liées à la motivation des élèves sportifs et de leurs condisciples et à leurs relations. Nous avons interrogé par questionnaire 52 sportifs et 283 de leurs condisciples provenant de quatre établissements secondaires situés sur le territoire de la Communauté Wallonie-Bruxelles (Belgique francophone).

Nos résultats permettent de considérer que l'organisation d'un sport-études par un établissement scolaire présente des implications favorables concernant autant les sportifs que leurs condisciples : attitude positive des élèves à l'égard de l'école, développement de relations sociales entre les groupes d'élèves.

A l'heure où il n'est plus possible de briller sur la scène sportive internationale sans une pratique de plus en plus précoce, intensive et de qualité, on doit s'interroger sur la formation scolaire des jeunes lorsqu'ils ont choisi de s'engager dans cette voie. La formation scolaire ne peut être hypothéquée au profit d'une éventuelle réussite sportive. En effet, il est nécessaire de considérer l'investissement consenti par ces adolescents et leurs proches en tenant compte des aléas inévitables d'une carrière soumise à de nombreux impondérables (risques de blessure,...). Il est impossible de déterminer si un jeune va vraiment percer.

Afin d'aider les candidats sportifs, diverses formules appelées « sport-études » ont été proposées dans le monde. Invariablement, il s'agit d'offrir à des jeunes l'opportunité de mener conjointement leurs études tout en pratiquant leur discipline sportive de prédilection. Les modalités d'application ou d'organisation varient d'un pays à l'autre. Si le concept de sport-études semble familier, sa définition reste ambiguë. Peu de publications traitent de ce sujet.

1. Revue de littérature

Des exemples de sport-études ont été décrits par Daffe (1999) pour la Pologne et par Gorin & Peulen (1988) pour l'Allemagne et la France. Par ailleurs, des informations sont disponibles sur Internet au sujet des formules mises en place au Québec (Collège François-Xavier Garneau, 1999 ; Commission scolaire de la capitale, 2001).

A l'heure actuelle, dans la partie francophone de la Belgique, trois formules de sport-études incluent officiellement le sport dans l'horaire scolaire :

(1) Le sport-études dans l'enseignement technique de transition (« option de base groupée sport-études »). Il consiste en un enseignement débouchant principalement sur la poursuite d'études supérieures et accessoirement sur une qualification. Il s'agit d'une option éducation physique dont le programme est orienté vers la pratique d'un seul sport. Cette option est ouverte à tous les élèves qui le souhaitent. Dans le cadre de l'horaire obligatoire, les élèves suivent un minimum de 7 à 11h de cours de sport par semaine. Selon l'avis du pouvoir organisateur de l'établissement, trois heures d'éducation physique de formation commune peuvent s'y ajouter. Cette option comprend également un cours théorique de sport (appelé hygiène ou théorie de l'entraînement selon les établissements) (Ministère de la Communauté française, 2000).

(2) Le sport-études dans l'enseignement de transition général (« option de base simple éducation physique B : sport-études »). Il possède les mêmes caractéristiques que la formule précédente mais est plus exigeant au niveau de la formation théorique générale (Ministère de la Communauté française, 2000).

(3) Les humanités sportives de haut niveau (souvent appelées à tort sport-études). Il s'agit d'un enseignement permettant aux élèves de poursuivre des études supérieures et accessoirement d'obtenir une qualification. Il prend la forme d'une option éducation physique dont le programme est orienté vers la pratique d'un seul sport. Cette section n'est ouverte qu'aux élèves ayant obtenu une autorisation gouvernementale (contrairement aux formules précédentes ouvertes à tous les élèves). Elle est octroyée par le Ministre des Sports sur proposition d'une commission encore à constituer. Pour le moment, le Ministre décide seul. Dans le cadre de l'horaire obligatoire, les élèves suivent un minimum de 11h de cours de sport par semaine. Dans tous les cas, ces élèves sont exemptés des 3 heures de cours d'éducation physique de formation commune. Cette option comprend également un cours théorique de sport (appelé hygiène ou théorie de l'entraînement selon les établissements) (Gouvernement de la Communauté française, 1998). Cependant, depuis 1997, cette nouvelle formule en est toujours à un stade de balbutiements.

Pour toute la Communauté française de Belgique, seulement six sportifs figuraient sur cette liste en 2000 et aucun n'a choisi de s'inscrire dans la filière concernée. Les facilités offertes ne correspondent pas encore à ce qu'attendent les espoirs (suppression d'une partie du programme, autorisation de s'absenter afin de participer à des compétitions ou à des stages de préparation,...). A côté de ces options officielles, il existe un certain nombre d'initiatives privées. Elles proposent aux jeunes des formules combinant le sport et l'école sans aucune dispense dans cette seconde activité. En collaboration avec des clubs sportifs ou des fédérations, plusieurs chefs d'établissements ont ainsi tenté d'aménager des horaires particuliers pour des élèves sportifs afin qu'ils puissent s'épanouir et progresser sur les plans physique et intellectuel.

Plusieurs questions se posent au sujet des formules élaborées dans le monde afin d'intégrer au mieux les sportifs dans le système scolaire :

(1) Quelle est l'efficacité des structures mises en place sur le plan sportif ? Sur ce point de vue, si nous ne disposons pas de données précises. Toutefois, nous ne pouvons pas ignorer les résultats des sportifs français qui bénéficient d'une organisation bien rodée. En Communauté française de Belgique, même si les concepteurs des sport-études existants sont optimistes et témoignent des progrès des jeunes, nous pensons qu'il serait précoce d'espérer des résultats internationaux dans l'immédiat. A Mons, depuis l'ouverture du sport-études en tennis, plusieurs élèves sont devenus professionnels. Les exemples les plus marquants sont sans aucun doute ceux de Justine Henin et des frères Rocchus.

(2) Qu'en est-il de la réussite scolaire des jeunes ? Peu de chiffres récents nous permettent de répondre à cette question. Cependant, Deveen (1971) s'est intéressé à la relation qui existait entre la pratique sportive compétitive de haut niveau et les études. Il a conclut que les « élites fédérales » effectuaient ou avaient effectué de bonnes études, mettant en évidence que le sport de haut niveau était compatible avec une formation scolaire correcte: 80 % des sportifs interrogés avaient terminé ou terminaient leur cycle secondaire. Ces résultats furent confirmés quelques années plus tard par une seconde étude (Deveen, 1974). En France, d'après Pigeassou (1985), de l'ordre de 55% des jeunes engagés dans un sport-études obtenaient leur baccalauréat alors que, cette proportion s'élève à 65% pour la moyenne de la population.

(3) Quelles difficultés les élèves rencontrent-ils dans les multiples facettes de leur vie (famille, relations sociales, santé physique,...) ? Il est logique de penser que le déroulement peu traditionnel de la scolarité des jeunes sportifs provoque des répercussions sur leur développement social, affectif et physique. N'oublions pas que les sportifs sont le plus souvent intégrés dans des structures reposant sur l'internat. Ceci laisse augurer des difficultés liées à l'éloignement de la cellule

familiale et à l'organisation personnelle. Le taux d'abandon mériterait également d'être abordé de manière plus systématique.

(4) En considérant les conditions particulières auxquelles sont soumis les sportifs, il serait également intéressant de caractériser leur motivation à l'égard de l'école et du sport. L'analyse de leurs relations sociales mériterait aussi d'être envisagé. En effet, bénéficiant d'un statut particulier, les sportifs peuvent rencontrer des difficultés relationnelles avec leur entourage.

(5) Quelles sont les réactions des condisciples non-sportifs avec qui les élèves des sport-études partagent leur temps de formation scolaire. A notre connaissance, aucune étude ne s'est intéressée à cet aspect des répercussions des structures mises en place.

Dans cet article, nous nous attacherons à comparer les caractéristiques motivationnelles d'élèves engagés dans un sport-études et celles de leurs condisciples. Nous étudierons également plusieurs aspects des relations sociales entre les sportifs et leur environnement.

2. Méthodologie

2.1. Schéma de travail

La récolte des données s'est déroulée en trois étapes :

(1) En octobre et novembre 1999, nous avons interrogé au moyen d'un questionnaire 73 sportifs engagés dans un programme de sport-études ainsi que les élèves non-sportifs (condisciples) des classes dans lesquelles ils étaient intégrés (n=421).

(2) D'avril à mai 2000, nous avons ré-interrogé les mêmes classes afin de déterminer l'évolution des avis des élèves (53 sportifs et 327 condisciples). Seule une partie de ces derniers ont répondu aux deux questionnaires (52 sportifs et 283 condisciples).

(3) Après avoir traité les résultats obtenus précédemment, pendant l'année scolaire 2000-2001, nous avons interviewé les directeurs des établissements concernés sur la base de la synthèse des avis récoltés auprès de leurs élèves.

2.2. Population concernée

Nous nous sommes intéressés à quatre établissements de l'enseignement secondaire organisant un sport-études réservé aux sportifs considérés comme espoirs par leur fédération (tableau 1). Le nombre d'élèves interrogés ainsi que les disciplines pratiquées par les espoirs de ces établissements sont assez variables (tableau 1). Les établissements ne possédaient pas la même expérience dans l'organisation du programme. Alors que l'Athénée Marguerite Bervoets (Mons) disposait de quelques années d'expérience, les autres écoles venaient de s'engager dans cette formule.

Tableau I. Répartition des élèves interrogés selon l'établissement (deux questionnaires)

Ecole	Ville	Sport(s) pratiqués	Sexe	Sportifs	Condisciples
-------	-------	--------------------	------	----------	--------------

Athénée Royal Marguerite Bervoets	Mons	Tennis	G=F	4	106
Athénée Royal de Jambes	Jambes	Volley-ball	Filles	5	29
Institut Sainte-Véronique	Liège	Football - Judo - Rugby	G>F	36	129
Institut Marie-José	Liège	Football - Judo - Rugby	G>F	7	19

Instruments

Sportifs et condisciples recevaient un questionnaire différent, comportant des questions ouvertes et une majorité de questions fermées (échelles en quatre points). Les thèmes abordés dans ces instruments sont énumérés dans le tableau 2.

Tableau II. Thèmes abordés dans les questionnaires

	Sportifs	Condisciples
Attitudes à l'égard de l'école et compétences scolaires	Oui	Oui
Participation au sport, importance d'être bon dans cette activité	Oui	Oui
Répercussions du sport-études dans une école	Oui	Oui
Avis général sur le sport-études	Oui	Oui
Avis sur l'encadrement des sportifs	Oui	Oui
Attirance pour cette formule		Oui
Nombre et type de contacts avec les sportifs (fin d'année)		Oui
Contacts avec les élèves non impliqués dans ce programme (fin d'année)	Oui	
Raisons de l'inscription au sport-études (début d'année)	Oui	
Aménagements proposés afin d'améliorer la formule actuelle	Oui	
Communication dans le cadre des activités sportives	Oui	
Perception des compétences personnelles	Oui	

L'interview semi-structurée des directeurs s'est basée sur la « critique » des résultats relatifs aux réponses des élèves de l'établissement scolaire concerné et portait sur l'interprétation qu'ils en faisaient. Les réponses furent enregistrées et retranscrites intégralement pour analyse. Nous nous en servirons essentiellement dans la discussion des résultats.

2.3. Analyse et traitement des données

Une base de données informatique a été constituée. Pour traiter les raisons d'implication dans un sport-études, nous avons utilisé une analyse factorielle. Nous avons employé le t de student dans les comparaisons de moyennes et le chi carré lors des comparaisons de distribution. Afin de permettre

une comparaison des réponses selon le moment de l'année, nous avons délibérément choisi de ne tenir compte que des élèves ayant répondu aux deux questionnaires.

Dans l'analyse des réponses aux questions ouvertes, nous avons recherché les mots-clé. A partir de ces derniers, nous avons construit un système de catégories, définies de la manière la plus précise possible.

Contrôle de la fidélité

Pour chaque question ouverte, nous avons vérifié la fidélité inter et intra-analyste du classement des items extraits de 50 questionnaires. Les pourcentages d'accords atteignent respectivement 85 % et 83,4 %.

2.4. Résultats et discussions

Nous nous limiterons à deux aspects abordés dans le questionnaire : les motivations et les relations sociales. Précisons que nous utiliserons systématiquement le terme « élève » pour désigner l'ensemble des sportifs et des condisciples.

2.4.1. Aspects motivationnels

La motivation scolaire est abordée par l'analyse de deux critères : l'attitude par rapport à l'école et la perception des compétences scolaires. Nous nous sommes également intéressés aux objectifs assignés à l'école par les élèves.

1) Attitude à l'égard de l'école

Les résultats découlent de l'analyse de deux questions (réponse fournie sur une échelle en quatre points). La première visait à déterminer à quel point les élèves appréciaient l'école, tandis que la seconde évaluait l'importance qu'ils lui accordaient (Delfosse et al., 1997). Ensuite nous avons regroupé les résultats de ces deux questions.

Quel que soit le moment de l'année où on les interroge, près de neuf élèves sur dix présentent une attitude favorable envers l'école (figure 1). Cette proportion encourageante s'avère plus favorable que celle relevée par Delfosse, Ledent, Carreiro da Costa, Telama, Almond, Cloes & Piéron (1997) lors d'une enquête menée dans plusieurs pays européens et concernant des jeunes de 12 et 15 ans. Il est difficile de ne pas rapprocher la présence du sport-études de cette approche plus positive vis-à-vis de l'école. Dans une recherche comparant des élèves de l'enseignement primaire impliqués dans une expérience d'éducation physique quotidienne à d'autres suivant un enseignement traditionnel, il était également apparu que l'attitude envers l'école était significativement plus favorable du côté des établissements expérimentaux (Delfosse, Cloes, Ledent & Piéron, 1994). Il est tentant d'imaginer qu'une école acceptant de se lancer dans un programme original doit appartenir à la

catégorie des établissements dynamiques, amenant les élèves à la percevoir comme moins rébarbative et à développer un sentiment plus favorable à son égard.

Aucune différence n'est relevée entre les deux groupes d'élèves dans leur attitude envers l'école (figure 1). Des rumeurs prétendant que les sport-études sont principalement fréquentés par des jeunes qui n'apprécient pas les études ne trouvent aucun support ici. Pour certains, la possibilité de poursuivre la pratique sportive constituerait en revanche un élément permettant de ne pas remettre en question leur scolarité. En d'autres lieux, celle-ci les empêcherait de poursuivre leur passion et serait irrémédiablement considérée comme négative. Dans tous les établissements étudiés, la réussite scolaire constituait une condition stricte de participation au sport-études.

Il est heureux de constater que l'attitude favorable à l'égard de l'école ne s'érode pas au cours de l'année: sportifs et condisciples restent toujours aussi nombreux à apprécier l'école en mai qu'au mois d'octobre (figure 1). La légère augmentation de la proportion de sportifs appréciant l'école trouverait son origine dans les effets de l'entraînement intensif: les jeunes développent un esprit de groupe caractéristique amenant une ambiance généralement très motivante. Dès lors, la perception positive de l'école en serait renforcée.

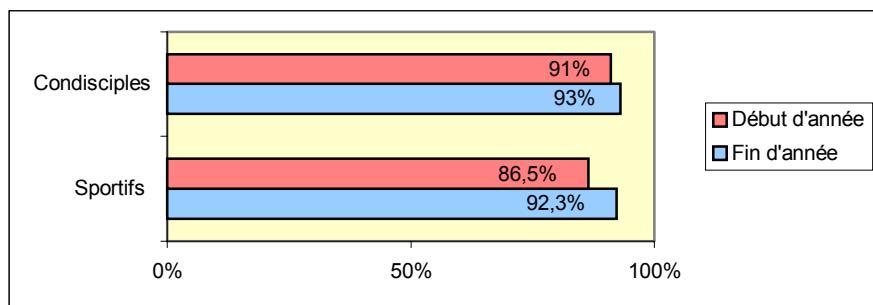


Figure 1. Pourcentages d'élèves dont l'attitude envers l'école est plutôt favorable

La comparaison de l'avis des élèves selon l'établissement confirme les résultats généraux. Les quatre sites sont fréquentés par des élèves qui apprécient les activités scolaires. Que demander de plus qu'une population enthousiaste ? S'il était besoin de tirer une première conclusion de l'analyse, nous retiendrions que l'introduction du sport-études semble engendrer un sentiment de satisfaction générale envers l'école. Sur ce premier aspect, l'initiative paraît dès lors positive.

2) Perception de la compétence scolaire

La perception que les jeunes ont d'eux-mêmes conditionne immanquablement leur réussite ou leur échec (Harter, 1985 ; Marsh, 1996). Nous avons demandé aux élèves si, sur le plan des cours « en

classe », ils faisaient partie des meilleurs, des moyens bons, des moyens faibles ou des faibles. De l'ordre de trois quart d'entre eux considèrent se classer dans les deux premières catégories (figure 2). Il s'agit d'un résultat intéressant. Toutefois, il ne doit pas nous faire oublier qu'une partie non-négligeable des élèves estiment éprouver des difficultés scolaires.

S'ils ne se sentent pas valorisés pendant leur formation, ces élèves risquent de rejeter l'école à plus ou moins brève échéance. Ceci est lié aux attitudes envers l'école. En effet, être satisfait de ses résultats scolaires pourrait entraîner une attitude favorable vis-à-vis de cette dernière.

La perception de compétence scolaire n'évolue pas chez les condisciples, contrairement à ce que l'on observe chez les sportifs chez qui elle tend à diminuer ($z = 1,88$; $p = 0,06$) (figure 2). Plusieurs explications sont plausibles : accumulation de fatigue, difficulté de gestion des études alors que viennent s'imbriquer des compétitions principales. La diminution relève essentiellement de l'évolution peu favorable enregistrée dans un établissement (ISV-Liège) où l'organisation des activités sportives amenait parfois les élèves à « sécher » certains cours, qui devaient être récupérés en dehors de l'horaire scolaire. Même si ces récupérations étaient supervisées par les enseignants titulaires, il semble que cette situation provoque, chez les sportifs, un certain malaise à l'égard de leurs compétences scolaires. Cette école accueillait davantage de plus jeunes élèves. Il est vraisemblable qu'ils aient pu éprouver plus de difficultés à gérer leur formation scolaire. Certains ont d'ailleurs changé de section afin de pouvoir suivre un programme plus facile.

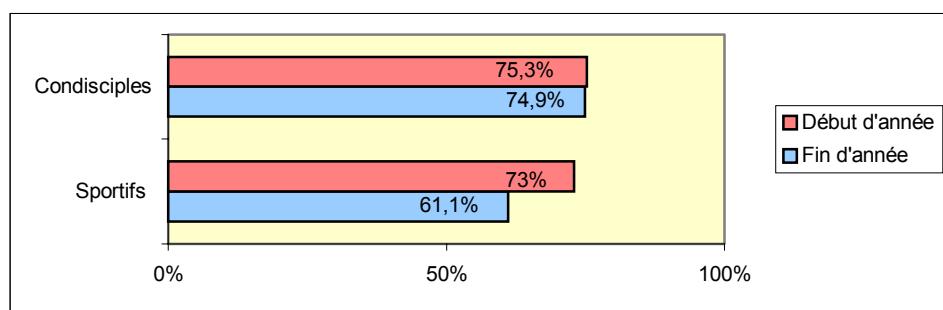


Figure 2. Proportions d'élèves se considérant parmi les meilleurs et les moyens bons sur le plan scolaire

3) Importance d'être bon en sport

Très logiquement, les sportifs sont plus nombreux que leurs condisciples à considérer qu'il est important d'être bon en sport (en début d'année, $z = 3,582$ et $p < 0,001$; en fin d'année, $z = 5,205$ et $p < 0,001$) (figure 3). La réussite dans une section sport-études exige beaucoup d'investissements. Il serait donc étonnant de la part d'un jeune de s'engager dans une vie qui le laisse indifférent. Nos

résultats confirment ceux de Luts, Ledent, Cloes & Piéron (1999) qui affirmaient que l'avis des jeunes sur le sport est d'autant plus positif qu'ils sont doués. Ceci ne signifie pas pour autant que les moins doués ne considèrent pas comme important le fait d'être bon en sport.

Toutefois, nous avons été interpellés par le cas de deux élèves sportifs ne considérant pas le sport comme important au début de l'année. Il est apparu qu'ils se sont inscrits dans la filière sport-études parce qu'ils souhaitaient simplement progresser. Le sport ne semblait pas constituer une priorité. En revanche, en fin de l'année, les deux avaient changé d'opinion et considéraient qu'il était important d'être bon en sport. Il est probable que ce revirement ait été influencé par l'évolution favorable de leurs prestations ainsi que par le climat particulier que l'on trouve dans les sélections, valorisant la pratique de la discipline de prédilection et la recherche de performance.

Au cours de l'année, la proportion de condisciples considérant qu'il est important d'être bon en sport diminue (figure 3). Cette modification n'atteint pourtant le seuil de signification statistique que dans une école liégeoise (ISV) ($z= 1,99$; $p= 0,047$). De nombreuses activités culturelles et sociales y étaient proposées aux élèves non-sportifs, les amenant ainsi à porter leur attention sur d'autres centres d'intérêts ou valeurs. Par ailleurs, les contraintes endurées par les sportifs inciteraient leurs camarades de classe à relativiser l'importance du sport. Il eut été plus intéressant de constater que l'avis des condisciples évolue favorablement au contact des élèves du sport-études. Si nous comparons les résultats des condisciples selon les établissements, nous observons que l'importance du sport ne diminue que dans l'établissement où plusieurs sportifs devenaient moins confiants dans leurs compétences scolaires ($z=1,990$; $p=0,047$). Il est possible que les difficultés scolaires de plusieurs sportifs aient incité leurs condisciples à déconsidérer le sport. Par ailleurs, les activités culturelles organisées dans cette école pourraient également avoir limité l'aura du sport.

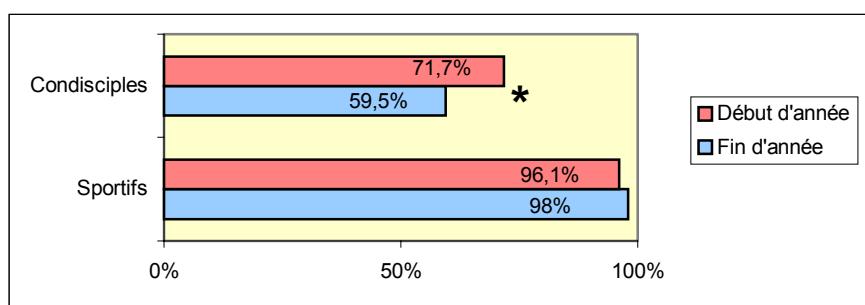


Figure 3. Pourcentages d'élèves considérant qu'il est (très) important d'être bon en sport (comparaison sportifs/condisciples : * = $p < 0,001$)

4) Perception de compétence dans le sport de prédilection

Cet aspect ne concerne que les sportifs engagés dans les sport-études. Le niveau de perception de compétence a été obtenu en additionnant les résultats de 13 questions fermées proposant une échelle en quatre points (perception très défavorable à très favorable), le score peut être compris entre 13 et 52.

Les valeurs moyennes calculées en début et en fin d'année ne diffèrent pas et atteignent environ 39/52. Ces scores ramenés sur une échelle en 4 points indiquent que les sportifs perçoivent favorablement leur compétence sans toutefois considérer ne plus rien avoir à apprendre. Ils font partie des meilleurs jeunes de leur discipline et semblent faire preuve d'un certain réalisme. En effet, leur présence dans le sport-études ne signifie pas qu'ils ont atteint le sommet de la pratique. Le fait d'être régulièrement confronté à des entraîneurs et des sportifs de haut niveau devrait leur permettre de prendre conscience de leurs limites. Par ailleurs, il est surprenant que le niveau de compétence perçue ne s'améliore pas au cours de l'année, en suivant les progrès effectués grâce à un important volume de pratique. En fait, les sportifs réaliseraient combien le chemin vers l'excellence est long et ardu. Ils perçoivent leurs progrès mais les relativisent selon les nouveaux objectifs fixés par les entraîneurs. De plus, leur statut sportif n'a guère évolué au cours de l'année scolaire (amélioration du classement dans les sports individuels, sélections dans les équipes premières dans les sports collectifs). Leurs seules références proviennent essentiellement du groupe avec lequel ils s'entraînent en permanence. Chacun bénéficiant du même type d'entraînement, le classement des sportifs n'évoluerait pas beaucoup en l'espace de quelques mois. Dans la question abordant les gains que la participation au sport-études lui avait apportés, une joueuse de tennis dont la perception de compétence psychologique et technique s'était dégradée fortement du début à la fin de l'année mentionnait: « *J'ai compris une chose, c'est que ce n'est pas parce que tu es au sport-études que tu vas forcément y arriver* ».

En début d'année, les plus jeunes tendent à exprimer une perception de compétence plus favorable que leurs aînés ($t = 1,7$; $p = 0,1$). Toutefois, ils semblent devenir moins sûrs d'eux-mêmes après quelques mois de pratique. A leur entrée dans le sport-études, les plus jeunes se font certainement une haute opinion de leur compétence, en raison de leur sélection récente. Ensuite, étant régulièrement confrontés à d'autres sportifs aussi forts ou plus compétents qu'eux, ils seraient amenés à réajuster leur auto-analyse. Rappelons par ailleurs que ce n'est qu'à l'adolescence que le pratiquant devient capable d'attribuer le succès à l'habileté plutôt qu'aux efforts consentis (Nicholls, 1992).

Il est étonnant de relever les niveaux de compétences les plus faibles chez les volleyeuses ($F = 7$; $p < 0,001$). Seul l'aspect psychologique ne les différencie pas des élèves des autres établissements. Plusieurs interprétations sont possibles : le volley-ball belge étant essentiellement amateur, ces

adolescentes ne se perçoivent probablement pas « au top » par rapport à des joueuses de tennis qui débutent une carrière professionnelle, par exemple. Une autre explication serait liée à la différence de perception de compétence qui existe selon le sexe. En effet, ce groupe est exclusivement composé de filles. Elles présentent généralement une moins bonne perception de compétence que les garçons (Weiss et Horn, 1990).

5) Raisons d'implication dans le sport-études

Les sportifs devaient marquer leur accord sur une échelle en quatre points en réponse à neuf affirmations. Nous avons traité ces résultats par analyse factorielle. Le traitement statistique a révélé la présence de trois facteurs permettant d'expliquer près de 60 % de la variance totale (tableau 3) :

- L'influence sociale. L'élève s'est impliqué parce que ses parents, son entraîneur le lui ont proposé ou parce que ses amis y participaient.
- L'amusement, du « fun ». Ce programme scolaire rendait l'école plus amusante, on y pratiquait un peu plus de sport et c'était l'occasion de nouer des contacts plus étroits avec d'autres élèves.
- La formation. Le jeune avait envie de progresser dans son sport, mais aussi de suivre sa formation scolaire tout en s'entraînant.

Aucune différence n'est observée selon l'âge des élèves. En revanche, la comparaison selon l'établissement permet de souligner quelques différentes intéressantes. Au « tennis-études », les jeunes joueurs semblent avoir privilégié plus particulièrement la formation sportive tandis que les volleyeuses mentionnaient davantage les relations sociales. Dans le premier cas, les succès rencontrés par certains élèves ayant suivi la formation contribueraient à cet intérêt à l'égard du développement personnel. L'effort réalisé par les dirigeants de la fédération de volley-ball pour relever le niveau de pratique ne doit pas être étranger aux réponses du deuxième groupe. Dans les deux autres établissements, les jeunes recherchaient essentiellement le divertissement. Ils mentionnaient cet aspect comme le principal point positif de ce type de formation. Nous le rapprochons de la présence d'un nombre plus élevé de sportifs engagés dans des formations scolaires moins exigeantes. Il est probable que ces derniers trouvent dans la pratique sportive un moyen d'apprécier l'école.

Tableau III. Analyse factorielle des raisons d'implications dans le sport-études
(seules sont indiquées les valeurs supérieures à 0,5)

	<i>Social</i>	<i>"Fun"</i>	<i>Formation</i>
Le « Top sport » rendait l'école plus amusante		0,73	
Tes parents t'ont proposé d'y participer	0,64		

Tu avais envie de progresser dans ton sport			0,75
Ton entraîneur t'a recommandé d'y participer	0,78		
Cela te permettait de suivre ta formation scolaire tout en t'entraînant			0,73
C'était l'occasion de faire un peu plus de sport		0,59	
Des copains y venaient aussi	0,60		
C'était l'occasion de nouer des contacts plus forts avec certains élèves		0,71	
<i>Valeur propre</i>	1,9	1,5	1,1

2.4.2. Les aspects sociaux

Dans un premier temps, nous analyserons les relations entre les deux types d'élèves. Par la suite, nous nous centrerons sur les communications associées au fonctionnement des activités spécifiques aux sport-études.

1) Relations sportifs-condisciples

Près de la moitié des condisciples (48,6%) estiment entrer régulièrement en contact avec les sportifs. Ces relations sont majoritairement amicales (72%). Dans le reste des cas, elles sont sportives, scolaires ou négatives. La plupart des sportifs (84,3%) considèrent qu'ils ont des contacts avec leurs condisciples (relations amicales : 70% ; travail scolaire : 15%).

Nous avons identifié plusieurs différences entre les établissements. Les volleyeuses semblent beaucoup mieux intégrées à leur groupe classe et interagissent davantage que les sportifs des autres établissements. De manière informelle, nous avons constaté qu'elles formaient un groupe particulièrement ouvert et accueillant. Rappelons que la plupart avaient quitté leur cellule familiale pour un internat. Cet éloignement les auraient incitées à attacher beaucoup d'importance à leur copin(e)s de classe.

S'ils marquent généralement leur accord sur l'aspect quantitatif de leurs relations, sportifs et condisciples ne mentionnent pas toujours les mêmes types de contacts. En effet, si les contacts amicaux restent toujours les plus nombreux, les condisciples tendent à mentionner davantage des relations associées à des tâches scolaires (préparation des leçons et des devoirs) et des relations négatives (4,1% dans une école liégeoise). Certains se plaignent du « caractère épouvantable des sportifs », « de leur tendance à s'isoler », de leur habitude « à faire les malins et à se croire tous permis ». Ces remarques ne sont pas nombreuses mais elles soulignent le risque de dérive dans lequel les sportifs s'engagent parfois. Ceci fut abordé par l'un des chefs d'établissement: « *S'il fait*

le malin (un élève sportif), les autres ne le considérerons probablement pas bien, par contre, s'il reste naturel, il est généralement bien intégré. » (interview de la préfète de l'A.R.M.B., le 22-02-2001).

Certains responsables tentent de favoriser l'intégration: « *Au début de l'année, les sportifs se disent : « Extra, on va être tout le temps avec nos meilleurs copains qui sont les copains du sport » et puis quand on se voit beaucoup on se connaît mieux et il y a une certaine lassitude. Cependant, ce qui m'a très fort surprise cette année, c'est que ceux qui arrivent en 6^{ème} se fondent avec les autres. On ne porte pas le jogging à l'école pour cela, pour ne pas se distinguer. Au début les élèves se sont pas content et puis après c'est naturel. Il faut éviter de faire un groupe dans le groupe. »* interview de la coordinatrice de l'ISV, (le 16-02-2001).

Quoi qu'il en soit, le climat général se révèle très favorable. La responsable de la coordination des sport-études organisés à Liège affirmait que les relations entre les deux groupes d'élèves s'amélioraient constamment avec le déroulement du projet (interview de la coordinatrice de l'ISV, le 16-02-2001). Environ 46% des condisciples accepteraient de faire partie du sport-études. Cette proportion est plus importante dans les écoles où les disciplines du sport-études sont populaires (football, tennis) que dans les autres (volley-ball, judo, rugby).

2) Relations entre sportifs et avec l'équipe pédagogique

Une très large majorité des jeunes interrogés considère que leurs relations dans le groupe sportif sont « très bonnes ». L'interview des responsables nous a permis d'apporter quelques précisions propres à chaque établissement.

Athénée Royal Marguerite Bervoets (Mons)

L'excellent climat régnant au sein du groupe est confirmé par la directrice. Au début de l'année, un seul sportif considérait ne pas avoir de bonnes relations avec ses partenaires. Sans doute avait-il besoin de s'adapter et de faire connaissance avec les autres. En fin d'année, son avis devint favorable. Quelques autres relations nous semblent intéressantes : lorsque les sportifs rencontrent des problèmes en relation avec l'école, ils s'adressent directement à la directrice. Celle-ci n'a pas de contacts avec les entraîneurs mais bien avec l'AFT (Association Francophone de Tennis) et, plus particulièrement, avec l'éducateur scolaire engagé par la fédération.

Athénée Royal de Jambes

Une des volleyeuses a très clairement exprimé l'image illustrant le climat du groupe de sportives : « *On est avec ses amies, on apprend à vivre avec des autres, la joie de vivre ensemble, les relations en général, le contact avec les autres... »* A nouveau, les bonnes relations entre les sportives ont

été confirmées par la directrice. Cette dernière déclarait que les volleyeuses s'adressaient directement à elle en cas de difficulté. Elle affirmait que ces contacts se passaient particulièrement bien (interview du 23-02-2001). Une des spécificités du sport-études de Jambes relève du partenariat mis en place entre le professeur d'éducation physique et l'entraîneur qui collaboraient dans le cadre des cours. Par ailleurs, il est apparu que le chef d'établissement n'avait pas de contacts avec les entraîneurs mais rencontrait régulièrement le président de la fédération (Association Interprovinciale Francophone de la FBVB) et le responsable de l'encadrement sportif des jeunes.

Institut Sainte Véronique et Institut Marie-José (Liège)

Ces deux établissements appartiennent au même « centre scolaire ». Une coordinatrice assure en permanence le suivi du déroulement des activités du sport-études (aide aux sportifs en cas de problème, vérification du travail scolaire de certains élèves, organisation de certains trajets, contacts avec les parents et les professeurs et entraîneurs,...). Elle était considérée comme « une seconde mère » par certains jeunes sportifs. D'après cette responsable, les bonnes relations entre sportifs étaient bien réelles. Elles sont bien synthétisées par un élève : « *On apprend à bien s'entendre avec les autres joueurs, plus de contacts avec les sportifs, mieux connaître la vie en groupe, création de liens amicaux entre sportifs...* ». D'après la coordinatrice, les professeurs et les entraîneurs s'intéressaient beaucoup aux sportifs et à leur vie au sein du sport-études. Ils s'informaient de leurs résultats, problèmes ou performances.

3. Conclusions

Notre objectif consistait à étudier des caractéristiques motivationnelles et relationnelles de sportifs impliqués dans un programme de sport-études et de leurs condisciples.

De manière générale, l'intégration des sportifs dans une école traditionnelle paraît constituer une source de profit pour chacun. Les modifications d'horaires, les perturbations de certaines leçons à la suite d'absences ou de la prétention de certains sportifs sont compensées par la création d'une dynamique perçue comme un élément favorable au développement collectif.

Sur le plan scolaire, l'analyse de la motivation des jeunes apporte une image positive et encourageante pour la sérénité d'une telle organisation. Le plaisir de pratiquer son sport de prédilection et la réussite des études imposée pour la poursuite du programme sportif contribueraient à stimuler les jeunes sportifs.

En ce qui concerne le développement de leurs habiletés, les jeunes semblent plutôt satisfaits. Dotés au départ d'une motivation remarquable, les sportifs l'améliorent encore en percevant leurs progrès.

Conscients des résultats de leurs copains, les condisciples montrent également une certaine fierté. Malheureusement, ce sont les efforts des sportifs des disciplines les plus médiatisées qui sont le plus reconnus. Si les entraîneurs nous ont donné l'impression d'être satisfaits des progrès de leurs protégés, il est prématuré de tirer des conclusions quant à leur concrétisation en termes de succès sportifs proches. L'Athénée Royal Margueritte Bervoets (Mons) d'où sont déjà sortis plusieurs vedettes du tennis belge a montré le chemin mais il convient d'être patient.

Sur le plan des relations interpersonnelles, l'internat représente une source de problèmes pour beaucoup de jeunes sportifs. Les relations familiales manquent, l'éloignement du domicile entraîne la perte des copains, des partenaires habituels d'entraînement, des activités quotidiennes. En revanche, cette formule permet de développer l'intégration sociale, le soutien de la part des coéquipiers ou une certaine émulation. Soulignons que tous les sportifs semblent liés par une amitié solide. Les sportifs et leurs condisciples ont appris à se connaître et les premiers ne forment plus un groupe à part. Ils se confondent rapidement avec les autres élèves.

Les responsables scolaires font preuve d'un attachement particulier à l'égard de l'organisation du sport-études. Ils tentent ainsi d'aider au mieux les élèves concernés. En revanche, suivant les informations recueillies dans les interviews, il serait opportun que les professeurs d'éducation physique soient davantage impliqués dans le fonctionnement des projets.

Références

- Daffe, A. (1999). Un sport-étude à la polonaise ? *Volleyfan*, 94, 11-12.
- Delfosse, C., Cloes, M., Ledent, M., & Pieron, M. (1994). Attitude vis-à-vis de l'école chez des enfants en âge d'école primaire, participant ou non à un programme scolaire d'activités physiques quotidiennes. *Revue de l'Education Physique*, 34, 2-3, 77-88.
- Delfosse, C., Ledent, M., Carreiro Da Costa, F., Telama, R., Almond, L., Cloes, M. & Pieron, M. (1997). Les attitudes de jeunes Européens à l'égard de l'école et du cours d'éducation physique. *Sport*, 159/160, 96-105.
- Deveen, M. (1971). Le sport de haute compétition et les études. *Sport*, 53, 34-38.
- Deveen, M. (1974). Réflexions sur la vie sportive et sociale des élites francophones, sélection 1973. *Sport*, 65, 32-40.
- Gorin, F., Peulens, F-M. (1988). *Analyse du sport-études en Belgique. Perspectives offertes par quelques exemples étrangers*. Mémoire de Licence en Education physique non publié. Louvain-la-Neuve : IEPR, Université Catholique de Louvain.
- Gouvernement de la Communauté Francophone (1998). Arrêté du Gouvernement de la Communauté française fixant les conditions et les procédures relatives à la qualité de sportif de haut niveau ou d'espoirs sportif en vue de rendre compatibles les études et la pratique sportive de haut niveau. Moniteur belge. Article de 1 à 13.
- Harter, S. (1985). Manual for the self-perception profile for children. In R. Leahy (Ed.), *The development of the self* (pp. 55-121). New York : Academic Press.
- Luts, K., Ledent, M., Cloes, M., & Pieron, M. (1999). Perceptions de compétence et de comportement par des élèves considérés comme les «meilleurs» et les «plus faibles» en éducation physique. In, G. Carlier, C. Delens & J.P. Renard (Eds.), *Actes du colloque*

- AFRAPS-EDPM «Identifier les effets de l'intervention en motricité humaine». CD-Rom. Louvain-la-Neuve: AFRAPS-EDPM.
- Marsh, H.W. (1996). Physical Self Descript Questionnaire : Stability and discriminant validity. Research quarterly for exercice and sport, 67, 3, 249-264.
- Ministere de la Communaute Francaise (2000). Programme d'études de l'option de base simple A et B et de l'option de base groupée. Education physique. Bruxelles : Service général des Affaires pédagogiques, de la Recherche en Pédagogie et du Pilotage de l'Enseignement organisé par la Communauté française,
- Nicholls, J.G. (1992). The General and the Specific in the Development and Expression of Achievement Motivation. In G.C. Roberts (Ed.), Motivation in sport and exercise (pp 31-54). Champaign, Illinois : Human Kinetics.
- Weiss, M.R.,& Horn, T.S. (1990). The Relation Between Children's Accuracy Estimates of Their Physical Competence and Achievement-Related Charateristics. Research Quarterly for Exercise and Sport, 61, 250-258.

Documents provenant de sites Internet

College François-Xavier Garneau (1999). La formation : Sport-études. Cegep-
fxg.qc.ca/formation/SportEtudes.html.

Sports Arts Etudes Cardinal – Roy (2001). synchro-élite.qc.ca/sporetud.html.